



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2025-02-09

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : Entre le Club Léo Lagrange Nantes Aviron,
et la Chantrerie,
Communes de Nantes et la Chapelle-sur-Erdre
- FAIT A SIGNALER** : Régate intitulée «Tête de rivière»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2025-02-09
- DATE** : Le dimanche 9 février 2025

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Club Léo Lagrange Nantes Aviron organise le dimanche 9 février 2025 de 8 h 00 à 16 h 00 une manifestation nautique intitulée « Tête de rivière » sur l'Erdre entre le nord du club Léo Lagrange Nantes Aviron, et le virage au niveau du ponton des mariés avant la Chantrerie, communes de Nantes et de la Chapelle-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 7 janvier 2025
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer